

Une vision nouvelle sur l'économie de demain

Lors de l'Assemblée Générale des Nations-Unies de New-York sur le développement durable, en 2015, dix-sept objectifs ont été élaborés par les nations présentes, ainsi que de la société dans son ensemble. Ces derniers déterminent la direction à prendre pour répondre aux enjeux mondiaux de notre époque. Ils englobent les domaines sociaux, économiques et environnementaux pour lesquels des améliorations doivent être mises en place d'ici 2030.

Pour tenir ces engagements, différents acteurs sont mobilisés : les États, les entreprises, les organisations non-gouvernementales, ainsi que l'ensemble des consommateurs, afin d'agir à chacune de ces échelles. La réalisation des objectifs mondiaux générerait des opportunités d'une valeur de 12 000 milliards de dollars, ainsi que 380 millions de nouveaux emplois d'ici 2030, selon le rapport *Better Business, Better World* (BSDC, 2017).

Par exemple, les entreprises peuvent instaurer des politiques éthiques en répondant aux besoins sociaux de leurs employés, à propos de l'égalité des sexes, d'un salaire décent, ou d'une production responsable. De nombreuses entreprises ont été le sujet de scandales vis-à-vis de leurs pratiques. Entre autres, Mattel utilisait du carton issu de plantations non responsables pour les emballages de ses poupées Barbie.

L'éthique est devenue une nouvelle plus-value importante des entreprises contemporaines. Ainsi, les exigences des consommateurs ne cessent d'évoluer. En ce sens, les films *Demain* (2015) et *Après-demain* (2018), nous exposent une économie visionnaire, circulaire et durable, qui agit sur les vecteurs économiques, sociaux et environnementaux. Ils illustrent les exigences des générations futures, qui s'attendent à plus d'efforts pour plus de respect, envers les facteurs humains et climatiques.

L'entreprise de demain sera centrée sur l'humain

Michael Porter, théoricien de la stratégie d'entreprise, propose un modèle de gouvernance coopératif, où les "stakeholders" (actionnaires) et les "stakeholders" (parties prenantes) travailleraient de pair pour le développement de l'entreprise. Ainsi, chacun défendrait, ses intérêts propres de façon transparente et démocratique. Faire du client une partie intégrante au conseil d'administration pourrait représenter en ce sens un modèle de gouvernance plus participatif. En effet, c'est lui qui sollicite la bienveillance du producteur quant à la qualité, l'éco-responsabilité des produits, et la fixation des prix. En siégeant au conseil d'administration, il ferait écho aux revendications d'intérêt général, à condition qu'elles soient fondées. Ceci constituerait un potentiel grand pas en avant pour la responsabilité sociétale des entreprises, qui aboutirait à l'apaisement des tensions entre producteur et consommateur.

De nouvelles façons d'échanger peuvent être aussi envisagées, la monnaie nationale n'étant pas essentielle. En effet, des monnaies régionales ont été envisagées, mais aussi une monnaie propre aux entreprises. Ceci est déjà en place en Suisse, avec le "Léman", créé en 2015, dont 60 000 entreprises suisses se servent aujourd'hui. Une proximité est engendrée entre les utilisateurs de cette monnaie. Cela permet de ne pas être dépendant que des banques, et donc des crises systémiques, ce qui offre une stabilité dans les échanges.

Un modèle écologiquement viable

La transition énergétique constitue un facteur puissant du changement organisationnel. Pour ce faire, l'entreprise doit rationaliser ses chaînes logistiques et processus de production, en privilégiant par exemple l'éco-conception et l'utilisation de matériaux renouvelables. Elles calculeront le rapport « *efficacité économique/écologique* » des services de l'entreprise - par exemple, une visioconférence contre un transport aérien.

L'énergie renouvelable et la rénovation énergétique font aussi partie des solutions pour une croissance écologiquement soutenable. Michael Porter a démontré qu'une réglementation stricte, mais bien pensée, peut être favorable à la compétitivité. En effet, elle représente une opportunité en matière d'innovation (véhicule électrique...) et de réduction des coûts, notamment par les économies d'énergies. Elle peut aussi être créatrice de nouveaux marchés (marché de l'agriculture biologique, marché du covoiturage, les énergies renouvelables...).

Enfin, la transition ne pourra se faire sans l'aide des pouvoirs publics ; des « villes intelligentes » prévoient des espaces de travail partagés, ouverts à toutes les entreprises locales, de sorte à réduire les transports, et donc un impact carbone important.

Ce changement s'inscrit dans la dynamique d'une coopération entre les générations. C'est dans ce cadre que se crée un pont entre les générations, qui peut renforcer ce sentiment de couture, plutôt que de coupure.

Que peut-on en retenir ?

L'entreprise de demain doit adopter un modèle de développement plus égalitaire, équitable et exemplaire vis à vis de l'humain et de la planète. Malgré une transition qui peut être lourde en investissement, la plus-value qui en ressortira ne pourra être que positive. Les nouvelles générations accompagneront le changement, avec ce besoin de donner du sens à leur travail, et de participer à la mise en place de stratégies et d'infrastructures responsables.

Afin que ces dernières puissent être guidées, et suivre le bon exemple de certaines entreprises, une conférence est organisée le jeudi 21 mars, de 13h30 à 15h, à l'IAE d'Annecy-le-Vieux. Celle-ci portera sur l'entreprise de demain, avec une mise en lumière sur les 17 objectifs du développement durable, et l'intervention de deux membres d'entreprises responsables. Le but étant que des réponses soient apportées à celles et ceux qui désirent faire partie de ce changement, qu'ils soient étudiants, salariés ou entrepreneurs.

Sources :

Les Objectifs du Développement Durable, site officiel des ODD.

Lien : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

DEBES Florian, DESJARDINS Cécile, *Findus, Petit Bateau, La Redoute, Orange... cas d'école de la réputation d'entreprise*, Lesechos.fr. Lien :

<https://business.lesechos.fr/directions-generales/strategie/management-de-projet/findus-petit-bateau-la-redoute-orange-cas-d-ecole-de-la-reputation-d-entreprise-4818.php>

AFP, *Barbie accusée de déforestation*, Lefigaro.fr. Lien :

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2011/06/08/97002-20110608FILWWW00434-barbie-accusee-de-deforestation.php>

GEOFFRON Patrice, *A quoi ressemblera l'entreprise de demain ?*, LaTribune.fr. Lien :

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/a-quoi-ressemblera-l-entreprise-de-demain-491139.html>

LE CŒUR Jérôme, *Les trois caractéristiques de l'entreprise de demain - 1^{ère} partie*, Novolab.info. Lien :

<https://www.novolab.info/trois-caracteristiques-entreprise-demain-1-partie/>